

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 5 juillet 2022**

Le mardi 05.07.2022, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués (date de la convocation : 28.06.2022), se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Étaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme IBRES Laetitia, Mme VIDAL Aurélie.

Représentés : M. VIDONI-PERIN Thierry (par Mme IBRES), Mme TAURINES Anna (par Mme IBRES), Mme AUREL Josie (par Mme MOREL CAYE), Mme D'ANNUNZIO Monique (par Mme MERLO SERVENTI), Mme BRIEZ Dominique (par Mme MOREEL), M. DOUCHEZ Dominique (par M. DELMAS), M. XILLO Michel (par M. BOURBON), Mme LOUGE (par M. DELMAS).

Excusée : Mme GARCIA Hélène.

Absents : Mme MANZON Sabine, M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : Mme MOREL CAYE Françoise.

(En application du V de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10.11.2021 portant diverses dispositions sanitaires, et plus particulièrement concernant la tenue des assemblées délibérantes locales : du 10.11.2021 au 31.07.2022, poursuite des mesures dérogatoires pendant l'état d'urgence sanitaire, notamment fixation du quorum au tiers des membres présents, et possibilité de deux pouvoirs au lieu d'un).

Délibération n° 60-2022.

Ressources humaines. Modification du tableau des effectifs.

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- ✓ de créer le poste comme suit auprès du service Enfance :

Emploi à créer	Grade	Catégorie	A compter du
Animateur (animation AIC + direction ALSH)	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe, à temps complet	C	1 ^{er} septembre 2022

- ✓ Suite à la réussite au concours d'adjoint technique principal 2^{ème} classe d'un ASVP, de créer le poste suivant :

Poste à créer	Poste à supprimer	A compter du
1 poste d'adjoint technique principal 2 ^{ème} classe à TC	1 poste d'adjoint administratif à TC	1 ^{er} septembre 2022

- ✓ de créer un poste PM, comme suit :

Poste à créer	Grade	A compter du
1 poste d'agent de Police Municipale	Gardien-Brigadier PM à TC	1 ^{er} septembre 2022

- ✓ de créer les postes suivants :

Postes à créer	A compter du
2 postes d'adjoint technique, à temps complet : - auprès du Service Technique - auprès du Service Installations Sportives	1 poste au 14/09/2022 1 poste au 01/01/2023



Pour extrait conforme,
Jean-Paul DELMAS,
Maire de Grenade,

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220705-60-2022-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022